

Bilan social 2010

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL



Bilan social 2010

Direction des Relations avec le Personnel

BILAN SOCIAL 2010

1

1. Emploi	1
2. Sous-traitance	1
3. Sécurité	1
4. Organisation du temps de travail et absentéisme	2
5. Rémunération	2
6. Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	3
7. Formation et développement des compétences	3
8. Emploi et insertion des travailleurs handicapés	3
9. Relations professionnelles et bilan des accords collectifs	3
10. Œuvres sociales	4

CHIFFRES CLÉS

5

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

7

1. Emploi	7
2. Rémunérations et charges accessoires	13
3. Conditions d'hygiène et de sécurité	15
4. Autres conditions de travail	16
5. Formation	17
6. Relations professionnelles	18
7. Autres conditions de vie relevant de l'entreprise	18

ANNEXES

19

Répartition de la rubrique agents de maîtrise et techniciens dans la rubrique 1.1	19
Informations détaillées sur certaines rubriques concernant l'emploi	20

BILAN SOCIAL 2010

Le Bilan Social présente et mesure différents aspects de la politique sociale de L'Air Liquide S.A. Au regard de ses principes d'action et de sa politique Ressources Humaines, L'Air Liquide S.A. est attentif à assurer son succès et celui de tous ses collaborateurs en développant la culture de la performance dans la durée. Fournir un environnement de travail sûr et éthique, sélectionner les bonnes personnes et les placer aux bons postes, encourager la diversité, mesurer la performance selon des critères homogènes, développer les collaborateurs sur le long terme, identifier, développer et reconnaître l'expertise, régulièrement former pour améliorer nos performances, rétribuer la performance et les contributions de chacun sont les huit règles d'or du Groupe en matière de Ressources Humaines. Les rubriques définies par la loi en matière de Bilan Social donnent la mesure sur trois ans de la réalité des pratiques en matière d'emploi, de formation, de sécurité et de dialogue social dans l'entreprise.

1. EMPLOI

À la fin de l'année 2010, L'Air Liquide S.A. comptait 4 920 collaborateurs dont 4 703 salariés en contrat à durée indéterminée (moins 97 par rapport à 2009). Cette baisse est due en quasi-totalité au transfert de 69 salariés au sein de la société Air Liquide Santé International et de 25 au sein des sociétés Axane et Air Liquide Hydrogen Energy. Par ailleurs, on compte 217 salariés en contrat à durée déterminée, dont 185 personnes sous contrat en alternance.

Dans le même temps, 166 embauches sous contrat à durée indéterminée ont été réalisées en 2010 contre 54 en 2009. Les trois quarts des embauches ont été réalisées au cours du second semestre 2010.

On compte 49 démissions (40 en 2009), soit 1 % de l'effectif, 14 licenciements (27 en 2009) et 21 ruptures conventionnelles.

La qualification du personnel se poursuit. La population des cadres et des techniciens représente aujourd'hui 88 % de l'effectif de l'entreprise (87,1 % en 2009).

2. SOUS-TRAITANCE

Le montant total de la sous-traitance hors transport a été en 2010 de 81,5 millions d'euros (73,7 millions d'euros en 2009). Une part de cette sous-traitance est réalisée auprès de sociétés du Groupe. Les activités sous-traitées sont celles dont le contenu est trop éloigné de nos métiers, et celles qui nécessitent une expertise pointue ou des moyens spécifiques hors des domaines de compétence de L'Air Liquide S.A.

3. SÉCURITÉ

En 2010, nous déplorons une augmentation des accidents avec arrêt de 35 %, s'établissant à 26 contre 17 l'année précédente. Le taux de fréquence s'établit à 3,63. En revanche, la gravité moyenne de ces accidents (15 jours d'arrêt) est en très forte baisse par rapport à 2009 (49 jours d'arrêt).

On note une proportion importante de problèmes musculaires liés à des efforts excessifs ou des postures incorrectes et un certain nombre d'accidents résultant de chocs lors d'opérations de manutention ou de chutes. Des actions de sensibilisation du personnel sur les chutes et glissades, ainsi que sur la manutention, ont été menées en 2010 et continueront en 2011.

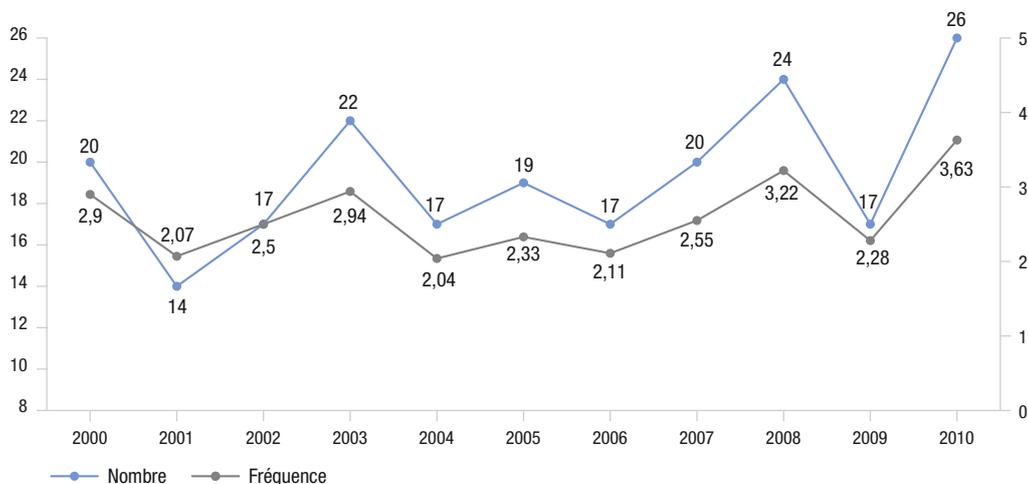
Les accidents de trajet ont été moins nombreux (17 comparés à 23 en 2009). Leur gravité moyenne a également fortement diminué (16 jours comparés à 37 en 2009).

Les maladies professionnelles notifiées par la Sécurité Sociale sont également en forte baisse (4 comparées à 10 en 2009).

Dans le contexte 2010 de crise économique, les dépenses globales (investissement et exploitation) en matière de sécurité et de conditions de travail ont diminué de 6,6 % mais restent supérieures à 13 millions d'euros.

La mise en place effective sur le terrain d'un système de gestion industriel (IMS) rigoureux et le renforcement d'une culture sécurité basée sur la responsabilisation individuelle et collective demeurent les objectifs fondamentaux du Groupe pour assurer la sécurité de son personnel comme de ses sous-traitants. Les progrès accomplis et les axes d'amélioration sont régulièrement évalués par des équipes internes mais également par des consultants référents externes au Groupe.

ACCIDENTS AVEC ARRÊTS DEPUIS 2000

4. ORGANISATION DU TEMPS
DE TRAVAIL ET ABSENTÉISME

À ce jour, la majorité des cadres, à l'exception des cadres supérieurs, est en forfait de 213 jours par an ; 23 % du personnel travaille en modulation (1 607 heures/an) ; 25,2 % du personnel est en horaire hebdomadaire et 7,5 % du personnel – techniciens et commerciaux itinérants – est en convention de forfait.

Le travail en équipe concerne 320 personnes, soit 6,5 % de l'effectif. L'automatisation du fonctionnement d'un grand nombre de nos centrales de production limite le recours au travail de nuit.

Le temps partiel est stable à 4,7 % des effectifs.

L'absentéisme est en hausse à 57 901 jours contre 54 600 en 2009. Le nombre de jours d'absence pour maternité et congé parental explique l'essentiel de la hausse. 54 % des absences ont pour motif la maladie et 14 % la maternité.

5. RÉMUNÉRATION

Salaire

La politique de rémunération s'articule autour :

- d'un plan d'augmentations :
 - individuelles, basées sur les performances, le niveau du poste et le positionnement vis-à-vis du marché,
 - collectives, introduites en 2010 pour les salaires annuels inférieurs à 40 000 euros, ces augmentations visent à prendre en compte l'impact de l'évolution annuelle de l'inflation ;
- de mesures spécifiques à caractère général adaptées chaque année (valeur du point et minimum absolu de L'Air Liquide S.A., prime de transport, bourse d'études, etc.) ;
- du développement professionnel et de la promotion.

Cette politique est fondée sur la conduite de 100 % d'entretiens individuels de performances et de développement professionnel, complétés par des entretiens d'orientation avec les responsables Ressources Humaines.

En application de cette politique, les rémunérations du personnel présent tout au long de l'année ont montré toutes catégories professionnelles confondues une évolution moyenne en 2010 de 3,7 % pour une inflation de 1,7 % (hors tabac).

Rémunération globale

La politique de rémunération globale associe protection sociale, intéressements et participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

En particulier, les résultats de la participation et de l'intéressement 2009 versés en 2010 ont progressé de 16,3 % compte tenu des performances du Groupe et d'un versement exceptionnel de 1,5 million d'euros au titre du résultat 2009, dans un contexte difficile.

Les différents éléments de la rémunération globale se présentent sous la forme :

- monétaire directe, comme le salaire, les primes, les parts variables, la participation et l'intéressement versés ;
- monétaire différée dans le temps, comme l'abondement, la participation ou l'intéressement investis et bloqués dans le Plan d'Épargne Groupe ;
- d'avantages sociaux tels que la couverture prévoyance, le régime de base frais de santé et la retraite supplémentaire.

Chaque année est diffusé à chaque collaborateur son Bulletin Social Individualisé, intitulé « *ItinéRÉM* ». Il fait le point sur l'évolution de sa rémunération globale et lui permet d'évaluer ce que L'Air Liquide S.A. lui offre en contrepartie de sa contribution.

« *ItinéRÉM* » est en ligne sur l'Intranet « *Cristal* », portail RH du Groupe, accessible à l'ensemble des collaborateurs.

6. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'Air Liquide S.A. a la volonté de rechercher l'égalité de traitement professionnel entre les hommes et les femmes et la mesure au travers d'un bilan spécifique complémentaire. À la suite des négociations intervenues en 2008, il comporte un ensemble d'indicateurs permettant une analyse comparée approfondie de la situation des hommes et des femmes dans l'entreprise.

Toutes catégories professionnelles confondues, la proportion de femmes est stable et se situe en 2010 à 28,1 % de l'effectif.

La proportion de femmes parmi les ingénieurs et cadres s'élève à 27,2 % de l'effectif en 2010, contre 26,5 % en 2009. Elle augmente de façon régulière. La Direction des Ressources Humaines du Groupe pilote un programme d'action promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de recrutement, de développement de carrière, de vie professionnelle et plus généralement de changement culturel.

Notre politique de rémunération ne fait aucune discrimination entre les hommes et les femmes : une analyse par coefficient montre qu'il n'existe pas de différence significative entre les salaires des femmes et des hommes.

La restitution annuelle du plan d'augmentation devant les représentants du personnel montre l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

Enfin, les femmes participent dans la même proportion que les hommes aux actions de formation professionnelle.

7. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les actions de formation menées en 2010 ont suivi les priorités suivantes :

- maintenir et renforcer le niveau de connaissances et d'expertises techniques des collaborateurs dans l'optique d'une meilleure satisfaction clients et d'un accroissement permanent des compétences métiers ;
- poursuivre les efforts dans le domaine de la sécurité, de la maîtrise des risques, et de la qualité dans un souci de pédagogie et d'efficacité, dans le prolongement du programme IMS ;
- déployer les programmes de l'Université Air Liquide dans le domaine de la gestion de projet, des finances pour non-financiers, de l'intégration des nouveaux collaborateurs, et du management ;
- développer les compétences en langues et la capacité à nouer des relations professionnelles en milieu interculturel, en support du développement des activités du Groupe à l'international ;
- accompagner la « promotion cadres » au travers de séminaires *ad hoc* transverses au Groupe, dans le cadre de la politique de développement des agents de maîtrise et techniciens ;
- suivre et accompagner la mise en place et l'appropriation des nouveaux outils (informatiques et autre...) par les collaborateurs, pour en optimiser l'utilisation et/ou le fonctionnement ;

- reconnaître et former les tuteurs au tutorat pour faciliter le transfert des savoirs aux alternants et aux salariés occupant de nouvelles fonctions ;

- reconnaître et former les formateurs internes occasionnels.

Au-delà de ces axes, la formation est un véritable investissement dont la mise en œuvre et le résultat sont évalués.

Les dépenses de formation, au sens défini par la loi du 4 mai 2004, ont représenté 4,03 % de la masse salariale en 2010.

En complément, L'Air Liquide S.A. inscrit ses actions de formation dans une perspective de développement des compétences, au-delà de l'adaptation au poste ; la répartition des jours de formation par catégorie de formation est en effet la suivante :

- adaptation au poste et évolution dans l'emploi : 69 % ;
- développement des compétences : 31 %.

8. EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'Air Liquide S.A. mène, depuis 2007, une politique volontariste pour favoriser l'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise. Dans ce contexte, un deuxième accord d'entreprise pour l'emploi des personnes handicapées a été signé le 26 mai 2010, par la Direction et les partenaires sociaux, pour trois ans (2010-2012).

La Mission Handicap, animée par une coordinatrice nationale, s'appuie sur des Référents Handicap et sur une commission de suivi paritaire nationale. Leur rôle est de coordonner au sein de L'Air Liquide S.A. des actions relatives à l'insertion des personnes handicapées : recrutement, maintien dans l'emploi, gestion de carrières, recours aux entreprises du milieu adapté et adaptation des postes de travail.

Pour la quatrième année consécutive, L'Air Liquide S.A. s'est associé à la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées, avec l'implication forte de la Direction Générale et des Directions d'entités. De nombreuses actions ont été organisées pour sensibiliser les collaborateurs et faire changer leur regard sur le handicap : conférences-débats avec des sportifs de jeux Paralympiques, parcours sensoriels, initiation à la langue des signes, déjeuner dans le noir, etc.

9. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Les échanges dans le cadre des travaux du CCE et les réunions de négociation avec les partenaires sociaux sont des moments privilégiés de dialogue au sein de l'entreprise.

Au-delà des thèmes habituels de négociation (accords salaires, intéressement, abondement), des discussions avec les organisations syndicales ont porté sur le thème de la santé et le bien-être au travail, du handicap et du droit syndical.

Un deuxième accord (2010-2012) sur l'emploi des personnes handicapées a été signé le 26 mai 2010 et agréé par la DIRECCTE le 27 août 2010.

Un accord d'intéressement dit Groupe pour 2010-2012 a été signé le 26 mai 2010. Des accords dits d'unité de travail ont par la suite été signés au sein des départements d'ALSA courant juin 2010.

Un avenant n° 2 à l'accord d'entreprise sur le régime de retraite à cotisations définies, visant à corriger les effets induits par la baisse, voire l'arrêt, des cotisations liée au versement indirect de compléments de salaire durant certaines périodes d'absence (congés maternité ou adoption, arrêt de travail ou invalidité), a été signé le 5 novembre 2010.

Le second semestre a été essentiellement consacré à la conduite auprès du CCE et des Comités d'établissement de la procédure d'information/consultation sur le projet « ALFOR » visant à l'évolution des activités opérationnelles de L'Air Liquide S.A. en France. Cette procédure, amorcée le 8 septembre 2010, s'est achevée courant janvier 2011.

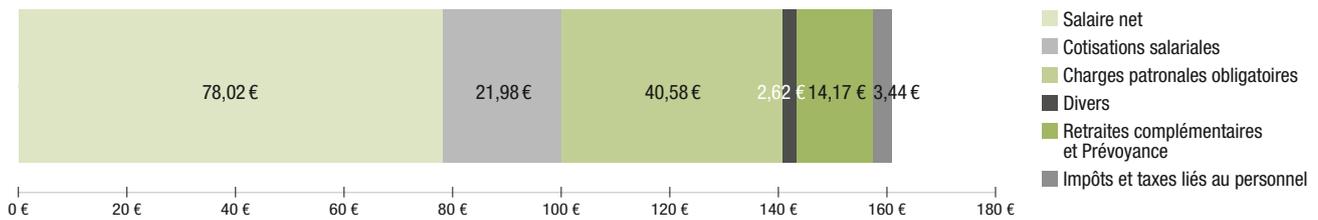
Un procès-verbal relatif aux mesures d'accompagnement de l'évolution des activités opérationnelles de la société L'Air Liquide S.A. en France, dans le cadre du projet ALFOR, a été signé le 5 janvier 2011.

10. ŒUVRES SOCIALES

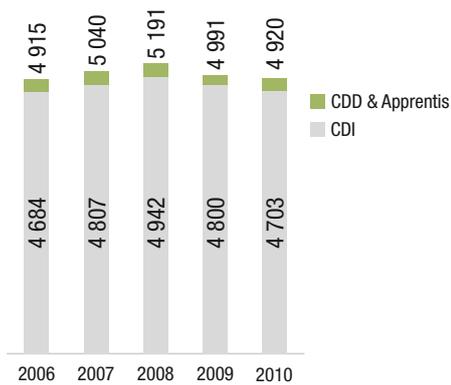
La Société consacre 2,2 % de sa masse salariale aux budgets des Comités d'établissement et du Comité central d'entreprise, soit 5,7 millions d'euros en 2010, auxquels s'ajoutent des dépenses à caractère social (logement, transport, etc.) pour un montant de 6,6 millions d'euros.

CHIFFRES CLÉS

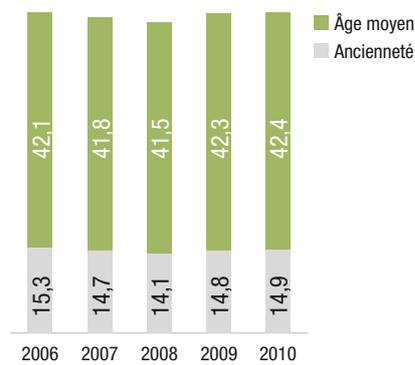
RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL POUR 100 € BRUT EN 2010



ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

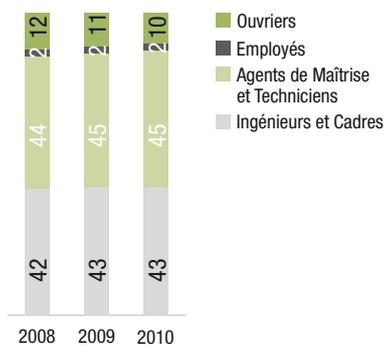


ANCIENNETÉ ET ÂGE MOYEN



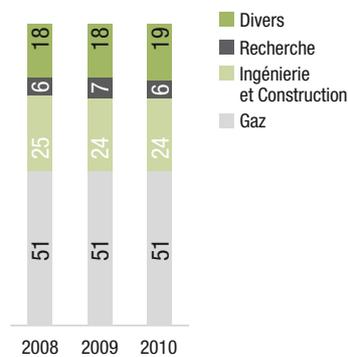
EFFECTIF PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

(en %)

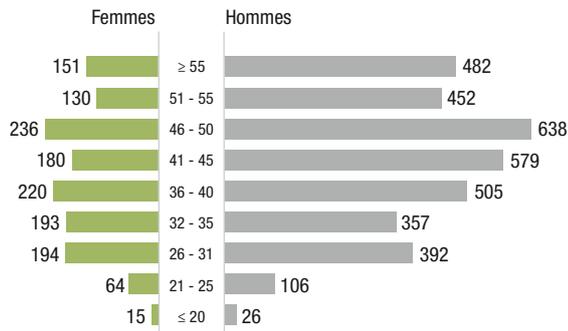


EFFECTIF PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

(en %)



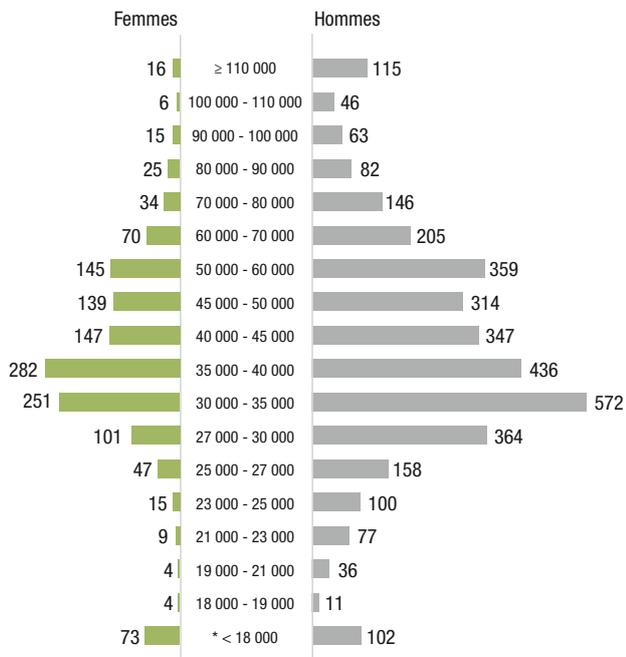
PYRAMIDE DES ÂGES PAR SEXE



ÉVOLUTION DU SALAIRE MOYEN ANNUEL (AVEC PRIMES)



PYRAMIDE DES SALAIRES PAR SEXE



* < 18 000 : Contrats de formation en alternance

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

1. EMPLOI

1.1 Effectif

1.1.1 EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	2 183	2 122	2 099
AM&Techn	2 298	2 226	2 231
Employés	86	82	96
Ouvriers	624	561	494
TOTAL	5 191	4 991	4 920

1.1.2 EFFECTIF PERMANENT (présent tout au long de l'exercice)

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	1 841	2 000	1 902
AM&Techn	2 106	2 172	2 092
Employés	56	49	50
Ouvriers	492	531	431
TOTAL	4 495	4 752	4 475

1.1.3 NOMBRE DE SALARIÉS TITULAIRES D'UN CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE AU 31 DÉCEMBRE (hors formation en alternance)

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	28	25	25
AM&Techn	12	7	7
Employés	1	1	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	41	33	32

1.1.3.BIS NOMBRE DE SALARIÉS TITULAIRES D'UN CONTRAT DE FORMATION EN ALTERNANCE AU 31 DÉCEMBRE (apprentis et contrats de qualification)

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	0	0	0
AM&Techn	32	24	47
Employés	47	46	64
Ouvriers	129	88	74
TOTAL	208	158	185

1.1.4 EFFECTIF MENSUEL MOYEN DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	2 101	2 162	2 065
AM&Techn	2 295	2 264	2 217
Employés	112	82	93
Ouvriers	616	596	513
TOTAL	5 124	5 103	4 888

1.1.5 RÉPARTITION PAR SEXE DE L'EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE

HOMMES	2008	2009	2010
Ing&Cadres	1 616	1 558	1 529
AM&Techn	1 521	1 487	1 493
Employés	31	34	42
Ouvriers	570	525	473
TOTAL	3 738	3 604	3 537

FEMMES	2008	2009	2010
Ing&Cadres	567	564	570
AM&Techn	777	739	738
Employés	55	48	54
Ouvriers	54	36	21
TOTAL	1 453	1 387	1 383

1.1.6 RÉPARTITION PAR ÂGE DE L'EFFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE

ING&CADRES

< 25 ANS	2008	2009	2010
Hommes	27	12	13
Femmes	17	8	12
TOTAL	44	20	25

25 à 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	229	188	170
Femmes	153	130	125
TOTAL	382	318	295

31 à 39 ANS	2008	2009	2010
Hommes	457	442	425
Femmes	223	239	230
TOTAL	680	681	655

40 à 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	529	524	531
Femmes	128	138	155
TOTAL	657	662	686

> 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	374	392	390
Femmes	46	49	48
TOTAL	420	441	438

AM&TECHN

< 25 ANS	2008	2009	2010
Hommes	52	32	35
Femmes	16	10	24
TOTAL	68	42	59

25 à 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	192	170	167
Femmes	73	63	57
TOTAL	265	233	224

31 à 39 ANS	2008	2009	2010
Hommes	396	374	354
Femmes	190	173	176
TOTAL	586	547	530

40 à 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	524	522	522
Femmes	274	278	255
TOTAL	798	800	777

> 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	357	389	415
Femmes	224	215	226
TOTAL	581	604	641

EMPLOYÉS

< 25 ANS	2008	2009	2010
Hommes	10	13	21
Femmes	27	25	28
TOTAL	37	38	49

25 à 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	3	3	5
Femmes	8	6	10
TOTAL	11	9	15

31 à 39 ANS	2008	2009	2010
Hommes	2	2	2
Femmes	1	1	6
TOTAL	3	3	8

40 à 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	11	8	6
Femmes	7	4	4
TOTAL	18	12	10

> 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	5	8	8
Femmes	12	12	6
TOTAL	17	20	14

OUVRIERS

< 25 ANS	2008	2009	2010
Hommes	93	62	63
Femmes	43	27	15
TOTAL	136	89	78

25 à 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	67	61	50
Femmes	8	6	2
TOTAL	75	67	52

31 à 39 ANS	2008	2009	2010
Hommes	106	101	81
Femmes	1	1	1
TOTAL	107	102	82

40 à 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	176	175	158
Femmes	1	1	2
TOTAL	177	176	160

> 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	128	126	121
Femmes	1	1	1
TOTAL	129	127	122

ENSEMBLE

< 25 ANS	2008	2009	2010
Hommes	182	119	132
Femmes	103	70	79
TOTAL	285	189	211

25 à 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	491	422	392
Femmes	242	205	194
TOTAL	733	627	586

31 à 39 ANS	2008	2009	2010
Hommes	961	919	862
Femmes	415	414	413
TOTAL	1 376	1 333	1 275

40 à 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	1 240	1 229	1 217
Femmes	410	421	416
TOTAL	1 650	1 650	1 633

> 50 ANS	2008	2009	2010
Hommes	864	915	934
Femmes	283	277	281
TOTAL	1 147	1 192	1 215

1.1.7 RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE SELON L'ANCIENNETÉ

ING&CADRES

< 10 ANS	2008	2009	2010
Hommes	708	661	630
Femmes	403	388	369
TOTAL	1 111	1 049	999

10 à 14 ANS	2008	2009	2010
Hommes	271	253	239
Femmes	69	76	92
TOTAL	340	329	331

15 à 19 ANS	2008	2009	2010
Hommes	223	198	185
Femmes	37	35	44
TOTAL	260	233	229

20 à 24 ANS	2008	2009	2010
Hommes	117	149	183
Femmes	17	25	28
TOTAL	134	174	211

25 à 29 ANS	2008	2009	2010
Hommes	188	193	166
Femmes	25	25	23
TOTAL	213	218	189

≥ 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	109	104	126
Femmes	16	15	14
TOTAL	125	119	140

AM&TECHN

< 10 ANS	2008	2009	2010
Hommes	538	493	461
Femmes	259	225	237
TOTAL	797	718	698

10 à 14 ANS	2008	2009	2010
Hommes	280	266	274
Femmes	115	111	114
TOTAL	395	377	388

15 à 19 ANS	2008	2009	2010
Hommes	218	210	206
Femmes	93	95	86
TOTAL	311	305	292

20 à 24 ANS	2008	2009	2010
Hommes	51	93	150
Femmes	31	42	63
TOTAL	82	135	213

25 à 29 ANS	2008	2009	2010
Hommes	247	222	177
Femmes	131	122	101
TOTAL	378	344	278

≥ 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	187	203	225
Femmes	148	144	137
TOTAL	335	347	362

EMPLOYÉS

< 10 ANS	2008	2009	2010
Hommes	18	20	28
Femmes	36	32	43
TOTAL	54	52	71

10 à 14 ANS	2008	2009	2010
Hommes	2	3	6
Femmes	2	2	2
TOTAL	4	5	8

15 à 19 ANS	2008	2009	2010
Hommes	2	1	0
Femmes	2	2	2
TOTAL	4	3	2

20 à 24 ANS	2008	2009	2010
Hommes	0	1	1
Femmes	2	1	1
TOTAL	2	2	2

25 à 29 ANS	2008	2009	2010
Hommes	3	3	
Femmes	3	4	2
TOTAL	6	7	2

≥ 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	6	6	7
Femmes	10	7	4
TOTAL	16	13	11

OUVRIERS

< 10 ANS	2008	2009	2010
Hommes	321	278	238
Femmes	53	35	18
TOTAL	374	313	256

10 à 14 ANS	2008	2009	2010
Hommes	54	59	68
Femmes	0	0	1
TOTAL	54	59	69

15 à 19 ANS	2008	2009	2010
Hommes	42	43	35
Femmes	0	0	0
TOTAL	42	43	35

20 à 24 ANS	2008	2009	2010
Hommes	5	11	22
Femmes	0	0	0
TOTAL	5	11	22

25 à 29 ANS	2008	2009	2010
Hommes	79	67	39
Femmes	1	1	2
TOTAL	80	68	41

≥ 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	69	67	71
Femmes	0	0	
TOTAL	69	67	71

ENSEMBLE

< 10 ANS	2008	2009	2010
Hommes	1 585	1 452	1 357
Femmes	751	680	667
TOTAL	2 336	2 132	2 024

10 à 14 ANS	2008	2009	2010
Hommes	607	581	587
Femmes	186	189	209
TOTAL	793	770	796

15 à 19 ANS	2008	2009	2010
Hommes	485	452	426
Femmes	132	132	132
TOTAL	617	584	558

20 à 24 ANS	2008	2009	2010
Hommes	173	254	356
Femmes	50	68	92
TOTAL	223	322	448

25 à 29 ANS	2008	2009	2010
Hommes	517	485	382
Femmes	160	152	128
TOTAL	677	637	510

≥ 30 ANS	2008	2009	2010
Hommes	371	380	429
Femmes	174	166	155
TOTAL	545	546	584

1.1.8 RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE SELON LA NATIONALITÉ

FRANÇAIS

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	1 906	1 873	1 866
AM&Techn	2 267	2 194	2 195
Employés	86	80	91
Ouvriers	570	514	456
TOTAL	4 829	4 661	4 608

ÉTRANGERS

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	277	249	233
AM&Techn	31	32	36
Employés	0	2	5
Ouvriers	54	47	38
TOTAL	362	330	312

1.1.9 RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL SELON LA QUALIFICATION

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	2 183	2 122	2 099
AM&Techn	2 298	2 226	2 231
Employés qualifiés	81	67	66
Employés non qualifiés	5	15	30
Ouvriers qualifiés	499	476	422
Ouvriers non qualifiés	125	85	72
TOTAL	5 191	4 991	4 920

La population des ouvriers non qualifiés est essentiellement constituée d'apprentis.

1.2 Travailleurs extérieurs

1.2.1 TRAVAILLEURS TEMPORAIRES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

	2008	2009	2010
TOTAL	306	184	263

1.2.2 DURÉE MOYENNE DES CONTRATS DE TRAVAIL (JOURS)

	2008	2009	2010
TOTAL	23	20	20

1.3 Entrées au cours de l'année considérée

1.3.1 NOMBRE D'ENTRÉES

NOMBRE D'EMBAUCHES SOUS CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	232	42	105
AM&Techn	139	11	51
Employés	1	0	1
Ouvriers	39	1	9
TOTAL	411	54	166

NOMBRE D'EMBAUCHES SOUS CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	37	23	27
AM&Techn	47	27	57
Employés	34	31	42
Ouvriers	89	30	57
TOTAL	207	111	183

NOMBRE DE RETOURS DE FILIALE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	99	70	83
AM&Techn	23	21	39
Employés	1	2	4
Ouvriers	9	1	-
TOTAL	132	94	126

TOTAL DES ENTRÉES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	368	135	215
AM&Techn	209	59	147
Employés	36	33	47
Ouvriers	137	32	66
TOTAL	750	259	475

1.3.2 NOMBRE D'EMBAUCHES DE SALARIÉS DE MOINS DE 25 ANS

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	33	10	26
AM&Techn	51	17	43
Employés	25	25	33
Ouvriers	88	25	55
TOTAL	197	77	157

DONT NOMBRE D'EMBAUCHES SOUS CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	21	2	19
AM&Techn	26	2	15
Employés	0	0	0
Ouvriers	11	0	2
TOTAL	58	4	36

DONT NOMBRE D'EMBAUCHES SOUS CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	12	8	7
AM&Techn	25	15	28
Employés	25	25	33
Ouvriers	77	25	53
TOTAL	139	73	121

1.4 Départs

1.4.1 TOTAL DES DÉPARTS

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	254	212	280
AM&Techn	198	128	152
Employés	30	32	27
Ouvriers	117	87	87
TOTAL	599	459	546

1.4.1.BIS NOMBRE DE RETRAITÉS

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	55	46	33
AM&Techn	81	39	55
Employés	2	2	1
Ouvriers	17	11	11
TOTAL	155	98	100

1.4.2 NOMBRE DE DÉMISSIONS

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	52	27	33
AM&Techn	25	13	16
Employés	-	-	-
Ouvriers	2	0	0
TOTAL	79	40	49

NOMBRE DE RUPTURES CONVENTIONNELLES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres			8
AM&Techn			13
Employés			-
Ouvriers			-
TOTAL			21

1.4.3 NOMBRE DE LICENCIEMENTS

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	16	11	4
AM&Techn	26	9	3
Employés	2	2	2
Ouvriers	12	5	5
TOTAL	56	27	14

DONT LICENCIEMENTS POUR CAUSE ÉCONOMIQUE

	2008	2009	2010
TOTAL	36	6	0

1.5 Chômage

1.5.1 NOMBRE DE SALARIÉS MIS EN CHÔMAGE PARTIEL PENDANT L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2008	2009	2010
TOTAL	0	0	0

1.5.2 NOMBRE TOTAL D'HEURES DE CHÔMAGE PARTIEL PENDANT L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2008	2009	2010
Indemnisées	0	0	0
Non indemnisées	0	0	0

1.6 Absentéisme

1.6.1 NOMBRE DE JOURNÉES D'ABSENCE

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	14 528	13 153	18 045
AM&Techn	27 901	28 084	27 622
Employés	1 690	2 165	1 682
Ouvriers	11 449	11 197	10 622
TOTAL	55 567	54 599	57 971

2. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

2.1 Montant des frais de personnel

2.1.1 MASSE SALARIALE ANNUELLE TOTALE (en milliers d'euros)

HOMMES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	127 552	131 818	126 720
AM&Techn	58 139	57 841	58 844
Employés	1 574	1 289	1 546
Ouvriers	14 777	14 742	13 174
TOTAL	202 042	205 691	200 284

FEMMES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	31 787	33 977	33 495
AM&Techn	25 251	25 484	24 862
Employés	1 772	1 314	1 443
Ouvriers	681	708	471
TOTAL	59 491	61 483	60 271

TOTAL

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	159 339	165 796	160 215
AM&Techn	83 390	83 325	83 706
Employés	3 346	2 603	2 989
Ouvriers	15 458	15 450	13 645
TOTAL	261 533	267 174	260 555

2.1.1.BIS CHARGES ANNUELLES OBLIGATOIRES ET PROPRES À L'ENTREPRISE ET PROVISIONS POUR CONGÉS (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010
TOTAL	173 044	170 426	169 532

2.1.1.TER TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010
TOTAL	434 578	437 600	430 088

2.1.2 RÉMUNÉRATION MENSUELLE MOYENNE (en euros)*

HOMMES*

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	6 729	6 861	6 967
AM&Techn	3 186	3 205	3 295
Employés	1 207	1 268	1 199
Ouvriers	2 169	2 233	2 260
TOTAL	4 458	4 583	4 640

FEMMES*

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	4 951	5 040	5 138
AM&Techn	2 756	2 825	2 884
Employés	1 191	1 236	1 246
Ouvriers	1 131	1 215	1 298
TOTAL	3 366	3 532	3 617

TOTAL*

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	6 279	6 388	6 485
AM&Techn	3 042	3 078	3 161
Employés	1 198	1 251	1 221
Ouvriers	2 084	2 150	2 203
TOTAL	4 152	4 289	4 355

* Les montants ci-dessus représentent les valeurs moyennes brutes d'un bulletin de paye, quel que soit le temps de travail des intéressés. Entrent dans ce calcul les rémunérations des personnes à temps partiel, et notamment de celles en contrat de fin de carrière, ainsi que les salaires des jeunes sous contrat de formation en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Ceci affecte sensiblement les données Employés et Ouvriers.

2.1.3 CHARGES SUPPORTÉES MENSUELLEMENT, PAR PERSONNE, PAR L'ENTREPRISE (en euros)

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	4 044	4 094	4 170
AM&Techn	1 980	2 001	2 051
Employés	775	810	793
Ouvriers	1 351	1 430	1 430
TOTAL	2 682	2 839	2 826

2.2 Hiérarchie des rémunérations

2.2.1 MONTANT BRUT GLOBAL DES 10 RÉMUNÉRATIONS LES PLUS ÉLEVÉES (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010
Sommes dues au titre de l'année	9 002	8 600	9 647
Sommes versées au cours de l'année	8 674	8 500	8 743

2.2.2 RAPPORT ENTRE LA MOYENNE DES RÉMUNÉRATIONS DES INGÉNIEURS ET CADRES, Y COMPRIS CADRES SUPÉRIEURS ET DIRIGEANTS, ET LA MOYENNE DES RÉMUNÉRATIONS DES OUVRIERS

	2008	2009	2010
	3,01	2,97	2,94

2.3 Charges accessoires

2.3.1 MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS À DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES POUR LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010
Entreprises de travail temporaire (voir indicateurs 1.2.1 et 1.2.2)	14 434	7 535	10 417

2.3.1.BIS MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS À DES ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE POUR DU PERSONNEL DÉTACHÉ (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010
	1 645	1 507	1 104

2.4 Charges salariales globales

2.4.1 FRAIS DE PERSONNEL/CHIFFRES D'AFFAIRES

	2008	2009	2010
	25,60 %	28,05 %	26,78 %

2.5 Participation financière

2.5.1 MONTANT GLOBAL DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES SALARIÉS VERSÉE (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010*
Participation légale	2 860	2 971	3 233
Intéressement	12 002	12 658	12 707
SOUS-TOTAL	14 862	15 629	15 940
Intéressement d'unité de travail	6 639	8 168	8 948
TOTAL	21 500	23 798	24 888

* 2010 : estimations provisoires.

	2008	2009	2010
Supplément d'intéressement versé en 2010 (exceptionnel)	0	1 500	0
Abonnement en cas d'investissement sur le Plan d'Épargne Groupe	3 439	3 673	(a)

(a) Information non disponible à la date de publication du bilan social.

2.5.2 MONTANT MOYEN DE LA PARTICIPATION ET DE L'INTÉRESSEMENT GROUPE PAR SALARIÉ BÉNÉFICIAIRE HORS ABONDEMENT ET INTÉRESSEMENT D'ENTITÉ DE TRAVAIL (en euros)

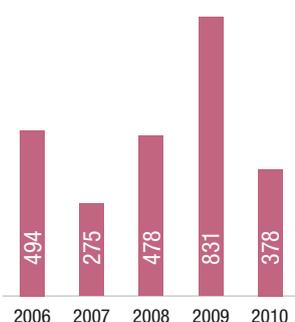
	2008	2009	2010
Ing&Cadres	3 249	3 175	3 239
AM&Techn	2 454	2 500	2 550
Employés	1 531	1 515	1 545
Ouvriers	1 983	2 183	2 227
TOTAL	2 711	2 744	2 799

2.5.3 PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS GRÂCE À UN SYSTÈME DE PARTICIPATION (participation aux résultats, intéressement, actionnariat, etc.)

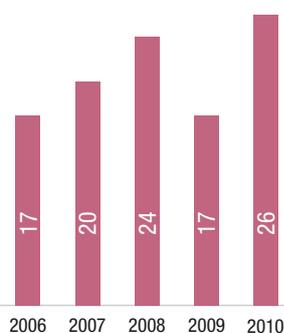
	2008	2009	2010
TOTAL	1,00 %	1,40 %	1,61 %

3. CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

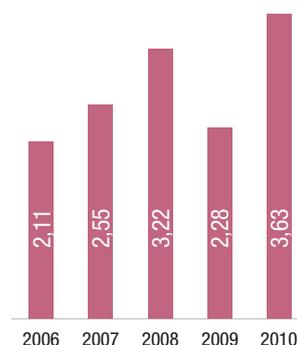
NOMBRE DE JOURNÉES PERDUES POUR CAUSE D'ACCIDENT DE TRAVAIL



NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL



TAUX DE FRÉQUENCE



3.1 Accidents de travail et de trajet

3.1.1 NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	2	0	0
AM&Techn	6	8	11
Employés	1	1	2
Ouvriers	15	8	13
TOTAL	24	17	26

3.1.2 NOMBRE DE JOURNÉES PERDUES POUR ACCIDENT DE TRAVAIL

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	26	0	0
AM&Techn	55	94	151
Employés	1	96	10
Ouvriers	396	641	217
TOTAL	478	831	378

3.1.3 NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAJET AYANT ENTRAÎNÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	3	9	8
AM&Techn	5	11	6
Employés	0	1	1
Ouvriers	2	2	2
TOTAL	10	23	17

3.1.4 NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS

	2008	2009	2010
De travail	0	0	0
De trajet	0	1	0

3.2 Maladies professionnelles

3.2.1 NOMBRE DE MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES À LA SÉCURITÉ SOCIALE AU COURS DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2008	2009	2010
TOTAL	4	10	4

3.3 Dépenses en matière de sécurité

3.3.1 SOMME DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ EFFECTUÉES DANS L'ENTREPRISE (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010
TOTAL	11 197	10 471	9 541

4. AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1 Durée et aménagement du temps de travail

4.1.1 HORAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN AFFICHÉ

	2008	2009	2010
TOTAL	35	35	35

4.1.1.BIS NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAYÉES

	2008	2009	2010
TOTAL	64 199	46 923	45 410

4.1.2 NOMBRE DE SALARIÉS OCCUPÉS À TEMPS PARTIEL

ENTRE 20 HEURES ET 30 HEURES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	44	47	51
AM&Techn	90	94	91
Employés	4	4	4
Ouvriers	0	0	1
TOTAL	138	145	147

< 20 HEURES ET > 30 HEURES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	33	35	32
AM&Techn	56	54	52
Employés	2	2	1
Ouvriers	0	1	1
TOTAL	91	92	86

4.2 Organisation et contenu du travail

4.2.1 EFFECTIF TRAVAILLANT EN ÉQUIPE

ÉQUIPES FIXES

	2008	2009	2010
2 équipes	72	92	72
3 équipes	6	0	0
4 équipes et +	0	0	0

ÉQUIPES ALTERNANTES

	2008	2009	2010
2 équipes	205	201	159
3 équipes	27	27	12
4 équipes et +	71	75	77

4.2.2 PERSONNEL UTILISÉ À DES TÂCHES RÉPÉTITIVES AU SENS DE LA DÉFINITION DU TRAVAIL À LA CHAÎNE CONTENUE DANS LE DÉCRET DU 10 MAI 1976

	2008	2009	2010
TOTAL	0	0	0

4.3 Dépenses d'amélioration des conditions de travail

4.3.1 SOMME DES DÉPENSES CONSACRÉES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE (en milliers d'euros)

	2008	2009	2010
TOTAL	10 050	4 392	4 330

5. FORMATION

5.1 Formation professionnelle continue

5.1.1 POURCENTAGE DE LA MASSE SALARIALE CONSACRÉ À LA FORMATION CONTINUE

	2008	2009	2010
TOTAL	4,12 %	3,79 %	4,03 %

5.1.2 NOMBRE DE STAGIAIRES*

HOMMES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	1 160	1 137	1 131
AM&Techn	1 145	1 122	1 096
Employés	16	20	15
Ouvriers	287	289	280
TOTAL	2 608	2 568	2 522

FEMMES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	430	445	467
AM&Techn	588	511	527
Employés	26	16	16
Ouvriers	18	15	5
TOTAL	1 062	987	1 015

TOTAL

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	1 590	1 582	1 598
AM&Techn	1 733	1 633	1 623
Employés	42	36	31
Ouvriers	305	304	285
TOTAL	3 670	3 555	3 537

* Définition d'un stagiaire : personne ayant suivi un ou plusieurs stages au cours de l'exercice.

5.1.3 NOMBRE D'HEURES DE STAGES RÉMUNÉRÉES

	2008	2009	2010
Ing&Cadres	56 874	54 312	54 659
AM&Techn	58 737	53 590	52 353
Employés	1 143	515	578
Ouvriers	6 915	8 515	6 450
TOTAL	123 669	116 932	114 039

5.2 Congés formation

5.2.1 NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

	2008	2009	2010
TOTAL	6	6	5

6. RELATIONS PROFESSIONNELLES

6.1 Représentants du personnel

6.1.1 COMPOSITION DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

	2008	2009	2010
Nombre de représentants	35	35	35

6.1.2 NOMBRE DE RÉUNIONS DU CCE ET DE SES COMMISSIONS

	2008	2009	2010
	17	16	28

6.1.3 ACCORDS SIGNÉS PENDANT L'ANNÉE CONSIDÉRÉE AU NIVEAU PROFESSIONNEL ET DANS L'ENTREPRISE

ACCORDS SIGNÉS DANS L'ENTREPRISE

	2008	2009	2010
	7	8	8

ACCORDS SIGNÉS AU COURS DE L'ANNÉE

	2008	2009	2010
UIC	4	3	5
UIMM	0	5	5
Textes nationaux et interprofessionnels	2	9	11

6.2 Information et communication

6.2.1 STRUCTURE DE CONCERTATION EXISTANT DANS L'ENTREPRISE

Les échanges dans le cadre des travaux du CCE et les réunions de négociation avec les partenaires sociaux sont les principales structures de concertation au sein de l'entreprise.

Au-delà des thèmes habituels de négociation, les discussions en 2010 ont porté notamment sur la santé, le bien-être au travail, le handicap et le droit syndical.

7. AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

7.1 Œuvres sociales (en milliers d'euros)

7.1.1 RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENTREPRISE

	2008	2009	2010
Logement	3 912	4 221	4 159
Transport	72	77	106
Restauration	5	21	1
Loisirs	0	0	0
Vacances	0	0	0
Divers	2 192	2 279	2 338
TOTAL	6 181	6 597	6 604

7.1.2 BUDGET CONSOLIDÉ DES COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT ET DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DONT, LE CAS ÉCHÉANT, BUDGET DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

	2008	2009	2010
	5 754	5 878	5 732

7.2 Autres charges sociales

7.2.1 COÛT POUR L'ENTREPRISE DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES (MALADIES, DÉCÈS)

	2008	2009	2010
	82	82	87

7.2.2 COÛT POUR L'ENTREPRISE DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES (VIEILLESSE)

	2008	2009	2010
	31 422*	32 443*	31 882*

* N'ont été retenues ici que les charges nettes de L'Air Liquide S.A., au sens du règlement du régime supplémentaire. Les dépenses entre les Sociétés du Groupe participant au régime supplémentaire de retraite sont réparties en proportion de la masse salariale.

Certains de ces chiffres sont déjà compris dans le montant des charges obligatoires et propres à l'entreprise figurant aux indicateurs 2.1.1 et 2.1.3.

ANNEXES

RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS
DANS LA RUBRIQUE 1.1

1.1 Effectif

1.1.1 AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS
AU 31 DÉCEMBRE

	A.M.	Techn.	Total
	196	2 035	2 231

1.1.2 AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS PERMANENTS

	A.M.	Techn.	Total
	188	1 904	2 092

1.1.5 RÉPARTITION PAR SEXE DES AGENTS DE MAÎTRISE
ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	174	1 319	1 493
Femmes	22	716	738

1.1.6 RÉPARTITION PAR ÂGE DES AGENTS DE MAÎTRISE
ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE

< 25 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	1	34	35
Femmes	2	22	24

25 à 30 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	9	158	167
Femmes	0	57	57

31 à 39 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	35	319	354
Femmes	3	173	176

40 à 50 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	77	445	522
Femmes	7	248	255

> 50 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	52	363	415
Femmes	10	216	226

1.1.7 RÉPARTITION DES AGENTS DE MAÎTRISE
ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE
SELON L'ANCIENNETÉ

< 10 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	24	437	461
Femmes	8	229	237

10 à 14 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	37	237	274
Femmes	3	111	114

15 à 19 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	28	178	206
Femmes	2	84	86

20 à 24 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	26	124	150
Femmes	1	62	63

25 à 29 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	25	152	177
Femmes	2	99	101

> 30 ANS

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	34	191	225
Femmes	6	131	137

1.1.8 RÉPARTITION DES AGENTS DE MAÎTRISE
ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE
SELON LA NATIONALITÉ

	A.M.	Techn.	Total
Français	193	2 002	2 195
Étrangers	3	33	36

INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR CERTAINES RUBRIQUES CONCERNANT L'EMPLOI

1.1 Effectif

1.1.3 CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE PAR SEXE
AU 31 DÉCEMBRE

	2010	Hors altern.	Formation alternance
Hommes	122	15	107
Femmes	95	17	78
TOTAL	217	32	185

1.1.6 PYRAMIDE DES ÂGES DES PLUS DE 50 ANS
AU 31 DÉCEMBRE

51 à 55 ANS

	2010
Hommes	452
Femmes	130
TOTAL	582

56 à 60 ANS

	2010
Hommes	412
Femmes	139
TOTAL	551

> 60 ANS

	2010
Hommes	70
Femmes	12
TOTAL	82

NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES PRÉSENTES AU 31 DÉCEMBRE

	Hommes	Femmes	Total
Ing&Cadres	10	3	13
AM&Techn	39	22	61
Employés	3	6	9
Ouvriers	22	1	23
TOTAL	74	32	106

NOMBRE DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN CHANGEMENT DE STATUT
AU 31 DÉCEMBRE

AM&Techn	Hommes	34
	Femmes	8
TOTAL		42

Employés/Ouvriers	Hommes	46
	Femmes	4
TOTAL		50

Ensemble	Hommes	80
	Femmes	12
TOTAL		92

1.6 Absentéisme

NOMBRE DE JOURNÉES D'ABSENCE POUR MATERNITÉ

	2010
Maternité payée	8 314
Maternité non payée	-
TOTAL	8 314

NOMBRE DE JOURNÉES D'ABSENCE POUR ACCIDENTS DE TRAJET

	2010
Accident trajet payé à 100 %	443
Accident trajet payé à 75 ou 50 %	-
Accident trajet non payé	-
TOTAL	443

NOMBRE DE JOURNÉES D'ABSENCE POUR CONGÉ ÉDUCATION OUVRIÈRE (NON PRIS EN COMPTE EN 1.6.1)

	2010
TOTAL	562



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

Nous contacter



Siège social
75, quai d'Orsay
75321 Paris Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 1 40 62 55 55



N° Vert 0 800 166 179
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ou + 33 (0) 1 57 05 02 26
depuis l'international



<http://contact.actionnaires.airliquide.com>
www.airliquide.com



Pour les ordres de Bourse
Tél. : + 33 (0) 1 40 62 50 82
ou 50 35 ou 52 41
Fax : + 33 (0) 1 40 62 57 50

Société anonyme pour l'étude et l'exploitation
des procédés Georges CLAUDE au capital
de 1 562 878 850,50 euros

